﴿ وَءَاخَرُونَ مُرْجَوْنَ لِأَمْرِ ٱللَّهِ إِمَّا يُعَذِّبُهُمْ وَإِمَّا يَتُوبُ عَلَيْهِمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٠٦﴾ ﴾

﴿ (106). Et d'autres sont laissés dans l'attente de la décision d'Allah, soit Il les punira, soit Il leur pardonnera. Et Allah est Omniscient et Sage. ﴾

Les trois compagnons qui ont fait défection au Prophète ﷺ en attente du jugement d'Allah (V106)

D'après Ibn 'Abbâs, Mujâhid, 'Ikrima, Ad-Dahhâk et d'autres, ce verset concernait les trois compagnons qui avaient fait défaut au Prophète ﷺ lors de la bataille de Tabûk, non par hypocrisie mais par simple paresse, préférant profiter du confort de leurs demeures et de la douceur des fruits et de l'ombre.

Il s'agit de Murâra Ibn Ar-Rabî', Ka'b Ibn Mâlik et Hilâl Ibn Umayya.

Nous avons déjà vu que certains compagnons qui avaient eu la même attitude avaient choisi de s'attacher aux colonnes de la mosquée, à l'instar d'Abû Lubâda, et furent ainsi pardonnés.

Ces trois compagnons-là n'agirent pas ainsi et leur sort fut mis en attente jusqu'à révélation des versets suivants :

﴿ لَّقَد تَّابَ ٱللَّهُ عَلَى ٱلنَّبِيِّ وَٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ فِى سَاعَةِ ٱلْعُسْرَةِ مِنۢ بَعْدِ مَا كَادَ يَزِيغُ قُلُوبُ فَرِيقٍ مِّنْهُمْ ثُمَّ تَابَ عَلَيْهِمْ ۚ إِنَّهُۥ بِهِمْ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٧﴾ وَعَلَى ٱلثَّلَٰثَةِ ٱلَّذِينَ خُلِّفُوا۟ حَتَّىٰٓ إِذَا ضَاقَتْ عَلَيْهِمُ ٱلْأَرْضُ بِمَا رَحُبَتْ وَضَاقَتْ عَلَيْهِمْ أَنفُسُهُمْ وَظَنُّوٓا۟ أَن لَّا مَلْجَأَ مِنَ ٱللَّهِ إِلَّآ إِلَيْهِ ثُمَّ تَابَ عَلَيْهِمْ لِيَتُوبُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿١١٨﴾ ﴾

﴿ Allah a accueilli le repentir du Prophète, des Emigrés et des Partisans qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les cœurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier. Puis Il accueillit leur repentir, car Il est Compatissant et Très-Miséricordieux à leur égard. Et [Il accueillit le repentir] des trois dont le cas avait été laissé en suspens, si bien que, toute vaste qu'elle fût, la Terre leur paraissait exiguë, ils se sentaient à l'étroit dans leur propre personne et ils surent qu'il n'y avait d'autre refuge contre Allah qu'auprès de

Lui-même. Puis Il agréa leur repentir pour qu'ils reviennent [à Lui], car Allah est l'Accueillant au repentir, le Très-Miséricordieux. ﴾ [1395]

Ainsi, avant révélation de ce verset ils étaient dans l'attente du jugement d'Allah, **﴿ soit Il les punira, soit Il leur pardonnera. Et Allah est Omniscient et Sage. ﴾** Et Il sait bien qui mérite d'être châtié et qui mérite le pardon.

﴿ وَٱلَّذِينَ ٱتَّخَذُوا۟ مَسْجِدًا ضِرَارًا وَكُفْرًا وَتَفْرِيقًۢا بَيْنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ وَإِرْصَادًا لِّمَنْ
حَارَبَ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ مِن قَبْلُ ۚ وَلَيَحْلِفُنَّ إِنْ أَرَدْنَآ إِلَّا ٱلْحُسْنَىٰ ۖ وَٱللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿١٠٧﴾
لَا تَقُمْ فِيهِ أَبَدًا ۚ لَّمَسْجِدٌ أُسِّسَ عَلَى ٱلتَّقْوَىٰ مِنْ أَوَّلِ يَوْمٍ أَحَقُّ أَن تَقُومَ فِيهِ ۚ فِيهِ رِجَالٌ
يُحِبُّونَ أَن يَتَطَهَّرُوا۟ ۚ وَٱللَّهُ يُحِبُّ ٱلْمُطَّهِّرِينَ ﴿١٠٨﴾ ﴾

﴿ (107). Ceux qui ont édifié une mosquée pour en faire [un mobile] de rivalité, d'impiété et de division entre les croyants, et un repaire pour celui qui auparavant avait combattu Allah et Son Envoyé, ils jurent en disant : « Nous ne voulions que le bien ! » Allah atteste qu'ils mentent ! (108). Ne te tiens jamais dans [cette mosquée], car une mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne de ta présence. On y trouve des gens qui aiment se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient. ﴾

La mosquée édifiée pour le mal et celle édifiée par crainte d'Allah (V107)

Ces versets furent révélés au sujet d'Abû 'Amir le moine (Ar-Râhib), appartenant à la tribu des Khazraj, qui avait embrassé le christianisme et se consacrait à l'adoration.

Lorsque le Prophète ﷺ émigra à Médine, qu'il avait rassemblé beaucoup de musulmans autour de lui et obtenu la victoire à Badr, Abû 'Amir, empreint de jalousie et de haine, se déclara ouvertement son ennemi.

Il quitta Médine pour se réfugier auprès des Quraychites à La Mecque. Il se rallia à eux contre le Prophète ﷺ et au cours de la bataille d'Uhud, il avait creusé des fosses. Le Prophète ﷺ tomba dans l'une d'elles, se cassa une dent et se blessa au crâne.

[1395] S9 V117-118.

Abû 'Amir avait même cherché le soutien des membres de sa tribu parmi les Partisans, mais ceux-ci le rejetèrent fermement. Il avait, avant son départ de Médine, été appelé à l'islam par le Prophète ﷺ, mais il refusa, ce dernier ayant alors invoqué Allah afin qu'il le fasse mourir loin de sa patrie.

Après la bataille d'Uhud, craignant la propagation de l'islam, il alla voir l'empereur byzantin pour obtenir son soutien. Celui-ci lui promit assistance et l'accueillit.

Abû 'Âmir écrivit alors des messages aux hypocrites parmi les membres de sa tribu, leur promettant de mener une expédition sur Médine afin de mettre un terme à l'islam. Il leur demanda de trouver un refuge pour lui et ses émissaires. C'est ainsi qu'ils se mirent à construire une mosquée près de celle de Qubâ', et elle fut achevée avant l'expédition de Tabûk. Ils invitèrent le Prophète ﷺ à y prier, afin d'obtenir son approbation, prétendant que cette mosquée servirait aux faibles et aux malades lors des nuits pluvieuses.

Allah en préserva Son Prophète ﷺ, qui leur répondit qu'étant sur le départ pour l'expédition, il le ferait à son retour, si Allah le voulait. Sur le chemin du retour, l'Ange Jibrîl vint informer le Prophète ﷺ de la malveillance derrière la construction de cette mosquée qui n'avait pour but que de diviser les croyants, qui étaient jusqu'alors réunis dans la mosquée de Qubâ', fondée sur la piété.

﴿ Ne te tiens jamais dans [cette mosquée], car une mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne de ta présence. On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient. ﴾

Le Prophète ﷺ envoya alors ses compagnons détruire cette mosquée.[1396]

Allah interdit ainsi à Son Prophète, et donc aussi aux croyants, de se tenir debout dans cette mosquée qui n'avait été créée que pour servir de bastion à Abû 'Amir et aux siens et pour semer la discorde entre les croyants.

Les mérites de la mosquée de Qubâ' (V108)

﴿ Car une mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne de ta présence. On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient. ﴾ Allah incite ici Son Messager à prier dans la mosquée de Qubâ', car sa construction fut basée sur la piété, l'obéissance à Allah et au Prophète, et avait pour but d'unir les croyants.

[1396] Voir aussi At-Tabarî (14/470).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **La prière dans la mosquée de Qubâ' équivaut à une 'umra.** »[1397]

Il est d'ailleurs rapporté que le Prophète ﷺ se rendait souvent dans cette mosquée, parfois à pied, parfois sur sa monture.[1398]

Sa'id Al-Khudrî rapporte avoir été voir le Prophète ﷺ chez l'une de ses femmes et l'avoir questionné au sujet de cette mosquée, décrite comme ayant été fondée sur la piété. Tout en jetant une poignée de terre, il dit : « **C'est votre mosquée, là !** »[1399]

﴿ **Car une mosquée fondée dès le premier jour, sur la piété, est plus digne de ta présence. On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient.** ﴾ Ce verset montre par ailleurs qu'il est recommandé de prier dans les anciennes mosquées, qui ont été construites sur le principe de piété et d'unicité, et d'accomplir la prière en commun avec les croyants qui aiment à se purifier et se consacrent à l'adoration du Seigneur.

Par purification, nous entendons la purification du corps, mais également celle de l'âme, comme l'indique Abû Al-'Âliya, en la purifiant des péchés et de l'association.

On rapporte que le Prophète ﷺ questionna les gens de Qubâ' au sujet de leur purification dont Allah fait l'éloge dans le Coran et ils répondirent : « Nous nous lavons avec de l'eau après avoir fait nos besoins. »[1400]

﴿ أَفَمَنْ أَسَّسَ بُنْيَـٰنَهُۥ عَلَىٰ تَقْوَىٰ مِنَ ٱللَّهِ وَرِضْوَٰنٍ خَيْرٌ أَم مَّنْ أَسَّسَ بُنْيَـٰنَهُۥ عَلَىٰ شَفَا جُرُفٍ هَارٍ فَٱنْهَارَ بِهِۦ فِى نَارِ جَهَنَّمَ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلظَّـٰلِمِينَ ﴿١٠٩﴾ لَا يَزَالُ بُنْيَـٰنُهُمُ ٱلَّذِى بَنَوْا۟ رِيبَةً فِى قُلُوبِهِمْ إِلَّآ أَن تَقَطَّعَ قُلُوبُهُمْ ۗ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١١٠﴾ ﴾

﴿ **(109). Lequel est plus méritant ? Est-ce celui qui a fondé son édifice sur la piété et l'agrément d'Allah, ou bien celui qui a placé les assises de sa construction sur le bord d'une falaise prête à s'écrouler, l'emportant dans le Feu de l'Enfer ? Et Allah ne guide pas les gens injustes. (110). La**

[1397] Ibn Mâjah (1/452), At-Tirmidhî (324).

[1398] *Fath Al-Bârî* (3/82), Muslim (1399). Dans un autre hadith, il est dit que c'est Jibrîl qui montra au Prophète ﷺ la direction de la qibla lorsqu'il construisit cette mosquée, mais Allah est le plus savant. Abû Dâwud (44), At-Tirmidhî (3100), Ibn Mâjah (357).

[1399] Il faisait allusion à celle de Qubâ'. Muslim (1398).

[1400] Ahmad (3/422), Ibn Khuzayma (1/45).

construction qu'ils ont édifiée sera toujours une source de doute dans leurs cœurs, jusqu'à ce que leurs cœurs se brisent. Et Allah est Omniscient et Sage. ﴾

L'exemple des deux mosquées (V109-110)

Allah nous indique que ceux qui ont bâti une mosquée avec de mauvaises intentions, désirant semer la discorde entre les croyants et créer un repaire pour qui a déclaré la guerre à Allah et Son Messager, sont comme ceux qui construisent un bâtiment au bord d'une falaise, ﴿ **l'emportant dans le Feu de l'Enfer. Et Allah ne guide pas les gens injustes.** ﴾ Allah ne fait pas prospérer les actes des fauteurs de trouble. Jâbir Ibn 'Abdi-l-Lâh ﷺ rapporte avoir vu de la fumée sortir de cette mosquée.[1401]

﴿ **La construction qu'ils ont édifiée sera toujours une source de doute dans leurs cœurs, jusqu'à ce que leurs cœurs se brisent. Et Allah est Omniscient et Sage.** ﴾ Cet acte détestable qu'ils ont accompli suscitera de l'hypocrisie dans leurs cœurs, à l'instar de l'amour du veau qui fut suscité dans le cœur de ceux qui lui ont voué un culte.

﴿ **Jusqu'à ce que leurs cœurs se brisent** ﴾, c'est-à-dire, jusqu'à leur mort, d'après de nombreux prédécesseurs, parmi lesquels Ibn 'Abbâs, Mujâhid, Qatâda, Zayd Ibn Aslam, As-Suddî, etc.[1402]

﴿ **Et Allah est Omniscient et Sage.** ﴾ Il connaît les œuvres de Ses serviteurs et Il sait comment les rétribuer.

﴿ ۞ إِنَّ ٱللَّهَ ٱشْتَرَىٰ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ أَنفُسَهُمْ وَأَمْوَٰلَهُم بِأَنَّ لَهُمُ ٱلْجَنَّةَ ۚ يُقَٰتِلُونَ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ فَيَقْتُلُونَ وَيُقْتَلُونَ ۖ وَعْدًا عَلَيْهِ حَقًّا فِى ٱلتَّوْرَىٰةِ وَٱلْإِنجِيلِ وَٱلْقُرْءَانِ ۚ وَمَنْ أَوْفَىٰ بِعَهْدِهِۦ مِنَ ٱللَّهِ ۚ فَٱسْتَبْشِرُوا۟ بِبَيْعِكُمُ ٱلَّذِى بَايَعْتُم بِهِۦ ۚ وَذَٰلِكَ هُوَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ ﴿١١١﴾ ﴾

﴿ **(111). Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait ; et c'est là le très grand succès !** ﴾

[1401] At-Tabarî (14/493).
[1402] At-Tabarî (14/495, 497).

Les biens et les vies des croyants dans la voie d'Allah en échange du Paradis (V111)

Le Très-Haut nous informe ici qu'Il compense les biens et les vies que Ses serviteurs sacrifient dans Sa voie en leur accordant le Paradis. C'est là une immense grâce de Sa part. Il achète des croyants leurs biens et leurs vies, qu'Il possède déjà et dont Il est le Maître, en échange du Paradis.

A ce propos, Al-Ḥasan Al-Baṣrî et Qatâda disaient : « Par Allah, Il les leur a achetés à un prix énorme ! »[1403]

Shimr Ibn 'Aṭiyya disait ainsi que tout musulman est lié à Allah par un pacte, soit il l'honore, soit il meurt sur ce pacte. Il récitait ensuite ce verset.[1404] C'est ainsi que l'on dit que ceux qui ont combattu dans la voie d'Allah ont honoré ce pacte.

﴿ **Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer.** ﴾ Le Paradis leur est dû, peu en importe l'issue : qu'ils aient tué l'ennemi, qu'ils se soient fait tuer ou les deux.

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Allah garantit à celui qui combat dans Sa voie et par foi aux Messagers de le faire entrer au Paradis s'Il reprend son âme, ou de le faire revenir dans la demeure qu'il a quittée avec ce qu'il a gagné comme récompense ou butin.** »[1405]

﴿ **C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran.** ﴾ Ces paroles insistent sur l'importance d'une telle promesse et nous informent qu'Allah l'a révélée aux Messagers : à Mûsâ dans la Thora, à 'Îsâ dans l'Evangile et à Muḥammad ﷺ dans le Coran.

﴿ **Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ?** ﴾ Nul n'est plus fidèle en termes d'engagement qu'Allah, Il ne trahit jamais Ses promesses :

﴿ وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ ٱللَّهِ حَدِيثًا ﴿٨٧﴾ ﴾

﴿ **(...) Et qui est plus véridique qu'Allah en parole ?** ﴾[1406]

[1403] Aṭ-Ṭabarî (14/499).

[1404] Aṭ-Ṭabarî (14/499).

[1405] *Fatḥ Al-Bârî* (6/254), Muslim (3/1496).

[1406] S4 V87. Voir aussi S4 V122.

﴿ **Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait ; et c'est là le très grand succès !** ﴾ Que celui qui honore cet engagement se réjouisse de l'énorme succès et des délices qui l'attendent !

﴿ ٱلتَّـٰٓئِبُونَ ٱلْعَـٰبِدُونَ ٱلْحَـٰمِدُونَ ٱلسَّـٰٓئِحُونَ ٱلرَّٰكِعُونَ ٱلسَّـٰجِدُونَ ٱلْـَٔامِرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَٱلنَّاهُونَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَٱلْحَـٰفِظُونَ لِحُدُودِ ٱللَّهِ ۗ وَبَشِّرِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿١١٢﴾ ﴾

﴾ (112). [Heureux sont] Ceux qui se repentent, qui L'adorent, qui Le louent, qui jeûnent, qui s'inclinent, qui se prosternent, qui commandent le convenable et interdisent le blâmable et qui observent les lois d'Allah... fais cette bonne annonce aux croyants. ﴿

﴾ **Ceux qui se repentent** ﴿ de leurs péchés, ﴾ **qui L'adorent** ﴿, qui se consacrent à l'adoration du Seigneur par les actes et par les paroles, ﴾ **qui Le louent, qui jeûnent** ﴿, et le jeûne consiste à s'abstenir de tout plaisir par adoration pour Allah. A noter que le terme « sâ'ihûn » (سَائِحُونَ) est aussi utilisé à propos des épouses du Prophète ﷺ dans le verset 5 de la sourate 66.

﴾ **Qui s'inclinent, qui se prosternent** ﴿, ceci fait allusion à la prière, ﴾ **qui commandent le convenable et interdisent le blâmable** ﴿, les croyants se rendent utiles aux autres en leur ordonnant le bien et en leur interdisant le mal, ﴾ **et qui observent les lois d'Allah** ﴿, ils observent les limites d'Allah, rendant licite ce qu'Il a rendu licite et illicite ce qu'Il a rendu illicite.

﴾ **Fais cette bonne annonce aux croyants** ﴿, la foi implique toutes les caractéristiques mentionnées précédemment, et celui qui les possède obtiendra le bonheur.

﴿ مَا كَانَ لِلنَّبِيِّ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَن يَسْتَغْفِرُوا۟ لِلْمُشْرِكِينَ وَلَوْ كَانُوٓا۟ أُو۟لِى قُرْبَىٰ مِنۢ بَعْدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُمْ أَنَّهُمْ أَصْحَـٰبُ ٱلْجَحِيمِ ﴿١١٣﴾ وَمَا كَانَ ٱسْتِغْفَارُ إِبْرَٰهِيمَ لِأَبِيهِ إِلَّا عَن مَّوْعِدَةٍ وَعَدَهَآ إِيَّاهُ فَلَمَّا تَبَيَّنَ لَهُۥٓ أَنَّهُۥ عَدُوٌّ لِّلَّهِ تَبَرَّأَ مِنْهُ ۚ إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ لَأَوَّٰهٌ حَلِيمٌ ﴿١١٤﴾ ﴾

﴾ (113). Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents, alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. (114). Ibrâhîm n'implora le pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais,

dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrâhîm était certes plein de sollicitude et indulgent. ﴾

Il est interdit d'invoquer Allah en faveur des polythéistes (V113-114)

Ibn Al-Musayyab[1407] rapporte de son père que tandis qu'Abû Tâlib allait rendre l'âme, le Prophète ﷺ se rendit à son chevet. Il y trouva Abû Jahl et 'Abdu-l-Lâh Ibn Abî Umayya qui l'y avaient précédé.

Le Prophète ﷺ dit à son oncle : **« Ô oncle ! Dis : "Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah", une parole dont je pourrais me servir pour toi auprès d'Allah ! »** Aussitôt, Abû Jahl et 'Abdu-l-Lâh dirent : « Ô Abû Tâlib ! Vas-tu renier la religion de 'Abdu-l-Muttalib ? » Il répondit : « Je reste sur la religion de 'Abdi-l-Muttalib ! » Le Prophète ﷺ dit alors : **« J'implorerai le pardon en ta faveur tant qu'on ne me l'aura pas interdit. »** C'est alors que fut révélé : **﴿ Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. ﴾**

Le verset suivant fut aussi rapporté à son sujet :

﴿ إِنَّكَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَٰكِنَّ اللَّهَ يَهْدِي مَن يَشَاءُ ۚ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ ﴿٥٦﴾ ﴾

﴿ Tu ne diriges pas celui que tu aimes, mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien guidés. ﴾[1408]

Ibn Burayda rapporte d'après son père que, tandis qu'il était avec ses compagnons, le Prophète ﷺ effectua une prière de deux unités, puis se tourna vers eux le visage plein de larmes. 'Umar lui demanda ce qu'il se passait et il ﷺ répondit : **« J'ai demandé à Allah la permission d'implorer Son pardon en faveur de ma mère, mais Il ne me l'a pas donnée. Je pleure alors de compassion, à cause de son séjour au Feu. »** Puis, il leur permit, entre autres, la visite des tombes à titre de rappel.[1409]

Ibn 'Abbâs ﷺ indique que le Prophète ﷺ voulut implorer le pardon pour sa mère, mais Allah le lui interdit en révélant : **﴿ Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs (...). ﴾** Le Prophète ﷺ dit alors : « Ibrâhîm, l'ami intime d'Allah, a imploré le pardon

---

[1407] *Fath Al-Bârî* (8/192), Muslim (1/54).

[1408] S28 V56.

[1409] Ahmad (5/355) qui le qualifie d'authentique. Voir Muslim (976), et At-Tabarî (6/489).

pour son père. » C'est alors que fut révélé le verset suivant : ﴿ **Ibrâhîm n'implora le pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua.** ﴾[1410]

﴿ **Ibrâhîm n'implora le pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua.** ﴾ D'après Ibn 'Abbâs ﷺ, ce verset doit être compris comme suit : « Ibrâhîm ne cessa d'implorer le pardon d'Allah en faveur de son père tant que celui-ci était en vie. Dès sa mort, il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah et il le désavoua. »[1411]

Quant à 'Ubayd Ibn 'Umayr et Sa'îd Ibn Jubayr, ils ont expliqué qu'Ibrâhîm désavouera son père au Jour de la Résurrection, lorsqu'il le verra le visage noir de poussière lui disant : « Ô Ibrâhîm, je te désobéissais autrefois, mais aujourd'hui, je ne te désobéirai plus ! » Ibrâhîm dira alors : « Ô Seigneur ! Tu m'avais promis de ne point m'humilier au Jour de la Résurrection, et quelle pire humiliation que de voir mon père aussi éloigné de Ta miséricorde ? » Il lui sera dit : « Ô Ibrâhîm, regarde derrière toi ! » Il verra alors une hyène recouverte de saleté (son père) que l'on traînera par les pattes pour la jeter au Feu.[1412]

﴿ **Ibrâhîm était certes plein de sollicitude et indulgent.** ﴾ « Plein de sollicitude », c'est-à-dire, d'après Ibn Mas'ûd, il ne cessait d'implorer Allah. Selon d'autres interprétations, il était humble, clément, ou il avait la certitude.

﴿ وَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيُضِلَّ قَوْمًۢا بَعْدَ إِذْ هَدَىٰهُمْ حَتَّىٰ يُبَيِّنَ لَهُم مَّا يَتَّقُونَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ بِكُلِّ شَىْءٍ عَلِيمٌ ﴿١١٥﴾ إِنَّ ٱللَّهَ لَهُۥ مُلْكُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ يُحْىِۦ وَيُمِيتُ ۚ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١١٦﴾ ﴾

﴿ (115). Allah n'est point tel à égarer les gens d'un peuple après qu'Il les a guidés, jusqu'à ce qu'Il leur ait montré clairement ce qu'ils doivent éviter. Certes, Allah est Omniscient. (116). A Allah appartient la royauté des cieux et de la Terre. Il donne la vie et Il donne la mort. Et il n'y a pour vous, en dehors d'Allah, ni allié ni protecteur. ﴾

[1410] Rapporté par Al-'Awfî. At-Tabarî (14/512).

[1411] C'est aussi l'exégèse donnée par Mujâhid, Ad-Dahhâk et Qatâda. At-Tabarî (14/518, 519).

[1412] At-Tabarî (14/521).

L'Homme n'est châtié qu'après que les preuves de son égarement lui ont été signifiées (V115-116)

Témoignant ainsi de Sa toute justice, le Très-Haut nous informe qu'Il n'égare un peuple qu'après lui avoir transmis Son message et que donc la preuve de son égarement a été établie à son égard, afin de ne lui laisser aucun argument devant Lui.

Allah dit au sujet des Thamûd :

﴿ وَأَمَّا ثَمُودُ فَهَدَيْنَٰهُمْ فَٱسْتَحَبُّوا۟ ٱلْعَمَىٰ عَلَى ٱلْهُدَىٰ فَأَخَذَتْهُمْ صَٰعِقَةُ ٱلْعَذَابِ ٱلْهُونِ بِمَا كَانُوا۟ يَكْسِبُونَ ﴿١٧﴾ ﴾

﴿ **Et quant aux Thamûd, Nous les guidâmes, mais ils préférèrent l'aveuglement à la guidée. C'est alors qu'ils furent saisis par la foudre du supplice le plus humiliant pour ce qu'ils avaient acquis.** ﴾ [1413]

﴿ **Allah n'est point tel à égarer les gens d'un peuple après qu'Il les a guidés, jusqu'à ce qu'Il leur ait montré clairement ce qu'ils doivent éviter.** ﴾ Mujâhid explique qu'Allah a interdit aux croyants d'implorer le pardon en faveur des mécréants, et leur a indiqué Ses proscriptions et prescriptions qu'ils doivent observer ou délaisser.[1414]

Quant à Ibn Jarîr, il explique qu'il ne convient pas à Allah de vous condamner pour avoir imploré le pardon en faveur de vos morts en état d'idolâtrie, après qu'Il vous a guidés vers le droit chemin, avant de vous avoir clairement signifié cette interdiction. Il ne pourra vous condamner que si vous Lui désobéissez après qu'Il vous a transmis l'interdiction. Celui à qui n'a été transmis aucun ordre ou interdiction ne peut être considéré comme obéissant ou pécheur.[1415]

﴿ **A Allah appartient la royauté des cieux et de la Terre. Il donne la vie et Il donne la mort. Et il n'y a pour vous, en dehors d'Allah, ni allié ni protecteur.** ﴾ Allah exhorte ici les croyants à combattre les polythéistes et à être confiant en l'aide d'Allah et en la victoire. Que les croyants ne craignent donc personne en dehors d'Allah, ils n'ont en dehors de Lui ni maître ni secoureur !

[1413] S41 V17.
[1414] At-Tabarî (14/537).
[1415] At-Tabarî (14/536).

﴿ لَّقَد تَّابَ ٱللَّهُ عَلَى ٱلنَّبِيِّ وَٱلْمُهَٰجِرِينَ وَٱلْأَنصَارِ ٱلَّذِينَ ٱتَّبَعُوهُ فِى سَاعَةِ ٱلْعُسْرَةِ مِنۢ بَعْدِ مَا كَادَ يَزِيغُ قُلُوبُ فَرِيقٍ مِّنْهُمْ ثُمَّ تَابَ عَلَيْهِمْ ۚ إِنَّهُۥ بِهِمْ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٧﴾ ﴾

﴿ (117). Allah a accueilli le repentir du Prophète, des Emigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les cœurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier. Puis Il accueillit leur repentir, car Il est Compatissant et Très-Miséricordieux à leur égard. ﴾

L'expédition de Tabûk (V117)

D'après Mujâhid et d'autres, ce verset concerne la bataille de Tabûk. Cette expédition eut lieu à un moment difficile, sous une chaleur intense et en période de sécheresse, tandis que les provisions manquaient.[1416]

'Abdu-l-Lâh Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte qu'interrogé au sujet de cette expédition, 'Umar ﷺ raconta qu'ils étaient sortis en direction de Tabûk sous une chaleur intense. Ils firent halte, souffrant de la soif, si bien qu'ils crurent qu'ils allaient mourir. Abû Bakr demanda alors au Prophète ﷺ d'invoquer Allah, et il L'invoqua. La pluie se mit à tomber et ils purent faire des provisions d'eau. Lorsqu'ils quittèrent le campement, ils remarquèrent que la pluie n'avait touché que le lieu où ils étaient.[1417]

﴿ **Allah a accueilli le repentir du Prophète, des Emigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile** ﴾, car les moyens manquaient ainsi que les provisions, ﴿ **après que les cœurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier** ﴾, leurs cœurs faillirent être sujets au doute à propos de la religion, tant ils éprouvaient des difficultés lors de cette expédition.

﴿ **Puis Il accueillit leur repentir, car Il est Compatissant et Très-Miséricordieux à leur égard.** ﴾ Puis, ils revinrent à Lui repentants, L'implorant afin de rester fermement attachés à Sa religion.[1418]

[1416] Aṭ-Ṭabarî (14/540).
[1417] Aṭ-Ṭabarî (14/539).
[1418] Aṭ-Ṭabarî (14/539).

﴿ وَعَلَى ٱلثَّلَٰثَةِ ٱلَّذِينَ خُلِّفُواْ حَتَّىٰٓ إِذَا ضَاقَتۡ عَلَيۡهِمُ ٱلۡأَرۡضُ بِمَا رَحُبَتۡ وَضَاقَتۡ عَلَيۡهِمۡ أَنفُسُهُمۡ وَظَنُّوٓاْ أَن لَّا مَلۡجَأَ مِنَ ٱللَّهِ إِلَّآ إِلَيۡهِ ثُمَّ تَابَ عَلَيۡهِمۡ لِيَتُوبُوٓاْۚ إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ١١٨ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَكُونُواْ مَعَ ٱلصَّٰدِقِينَ ١١٩ ﴾

﴿ (118). Et [Il accueillit le repentir] des trois dont le cas avait été laissé en suspens, si bien que, toute vaste qu'elle fût, la Terre leur paraissait exiguë, ils se sentaient à l'étroit dans leur propre personne et ils surent qu'il n'y avait d'autre refuge contre Allah qu'auprès de Lui-même. Puis Il agréa leur repentir pour qu'ils reviennent [à Lui], car Allah est l'Accueillant au repentir, le Très-Miséricordieux. (119). Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques. ﴾

L'histoire des trois compagnons dans l'attente du jugement d'Allah (V118)

'Abdu-l-Lâh, fils de Ka'b Ibn Mâlik, rapporte de son père l'histoire de sa défection. Ka'b dit : « Je n'ai manqué aucune expédition militaire en compagnie du Messager d'Allah ﷺ, si ce n'est celle de Tabûk. Je ne parle pas de l'expédition de Badr, car nul ne fut blâmé pour l'avoir manquée, étant donné que le Messager d'Allah ﷺ n'était parti que pour intercepter la caravane des Quraychites et qu'Allah le fit rencontrer l'ennemi sans intention préalable.

J'ai assisté au pacte d'Al-'Aqaba avec le Messager d'Allah ﷺ, au cours duquel nous nous engagions à nous soumettre à l'islam, et je n'échangerais en aucun cas ceci avec la participation à Badr, même si cette dernière est plus célèbre auprès des gens.

Je n'avais jamais été plus fort ni plus riche que lorsque j'ai manqué l'expédition de Tabûk. Je n'avais jamais, avant cela, possédé deux montures en même temps.

D'ordinaire, le Prophète ﷺ faisait croire qu'il visait un autre ennemi que celui qu'il visait réellement, lorsqu'il lançait une expédition, jusqu'à celle-ci.

Il informa les compagnons de son objectif. Cette expédition eut lieu par une chaleur intense, le voyage promettait d'être long et les ennemis nombreux. Le Prophète ﷺ les informa afin que chacun puisse faire ses préparatifs.

Les musulmans qui accompagnaient le Prophète ﷺ étaient nombreux et aucun registre ne consignait leurs noms. Ainsi, celui qui s'abstenait d'y participer

pouvait aisément penser que son absence passerait inaperçue, à moins qu'une révélation ne parvienne à son sujet.

Le Prophète ﷺ entreprit cette expédition au moment où les fruits étaient mûrs et où l'ombre était agréable, et j'y étais particulièrement sensible.

Le Prophète ﷺ et les musulmans se mirent donc à s'équiper, quant à moi, je sortais le matin pour m'équiper et rentrais le soir sans n'avoir rien fait, estimant qu'il serait temps de le faire plus tard. Cette situation dura jusqu'à ce que le Messager d'Allah ﷺ et les musulmans prissent la route. Je me disais que je pourrais bientôt m'équiper et les rejoindre ensuite. Cette situation perdura à tel point que l'armée avait désormais bien progressé.

Je me préparais alors à prendre la route, si seulement je l'avais fait, mais cela ne m'était pas destiné. Lorsque je sortais de chez moi, j'étais affligé de voir qu'il ne restait, avec moi, que l'homme accusé d'hypocrisie ou celui qu'Allah avait exempté du combat.

Ce n'est qu'une fois à Tabûk que le Messager d'Allah ﷺ dit : **"Qu'a fait Ka'b Ibn Mâlik ?"** Un homme des Banû Salama répondit : "Ô Messager d'Allah ! Ses beaux vêtements et son orgueil l'ont retenu !" Mu'âdh Ibn Jabal ﷺ répliqua : "Comme est mauvais ce que tu as dit là ! Nous ne connaissons de lui que le bien !" Le Prophète ﷺ resta silencieux.

Lorsque j'entendis dire que le Prophète ﷺ était sur le retour, je me sentis affligé et commençai à imaginer toutes sortes d'excuses que je pourrais lui fournir le lendemain afin d'éviter sa colère, demandant conseil aux sages parmi les miens.

Lorsque le Messager d'Allah ﷺ fut sur le point d'arriver, j'abandonnai ces fausses excuses, sachant qu'elles ne me serviraient pas, et je me résolus à dire la vérité. Il arriva le matin et, comme à son habitude lorsqu'il revenait de voyage, il se rendit à la mosquée pour y prier deux unités. Il s'assit ensuite pour recevoir les fidèles.

Tous ceux qui n'avaient pas participé à l'expédition se rendirent auprès de lui, ils étaient plus de quatre-vingts, pour se justifier et jurer de leur bonne foi. Le Prophète ﷺ accepta leurs excuses et implora le pardon d'Allah en leur faveur, Lui laissant le soin de juger de leurs secrets.

Je me présentai à lui et le saluai. Il me sourit, d'un sourire qui laissait pressentir sa colère et m'appela à lui. Je m'assis devant lui et il demanda : **"Qu'est-ce qui t'a empêché de nous accompagner ? N'avais-tu pas acheté une monture ?"**

Je répondis alors : "Ô Messager d'Allah, si j'étais face à un autre que toi, j'aurais utilisé mon éloquence pour échapper à sa colère par le biais d'une excuse, mais par Allah, je sais que si je mens aujourd'hui pour obtenir ton agrément, Allah te mettra en colère contre moi [d'une autre façon]. Or, si je dis la vérité et provoque ta colère, j'espère qu'Allah me pardonnera. Par Allah, je n'ai aucune excuse, je n'ai jamais été aussi fort ni à mon aise que lorsque j'ai fait défection." Il ﷺ répondit : **"Celui-ci a dit la vérité. Va, jusqu'à ce qu'Allah décrète quelque chose à ton sujet."**

Des hommes de Banû Salama me suivirent, disant : "Par Allah, à notre connaissance, tu n'as jamais commis aucune faute avant cela ! Tu as été incapable de te justifier auprès du Messager d'Allah ﷺ comme ceux qui sont restés à l'arrière. Or, l'invocation du Prophète ﷺ t'aurait suffi pour obtenir le pardon d'Allah."

Ils ne cessèrent de me faire ces reproches si bien que je voulus retourner voir le Prophète ﷺ et me contredire. Je leur demandai alors si quelqu'un était dans mon cas et ils répondirent que deux autres hommes avaient tenu les mêmes propos que moi et reçu la même réponse, il s'agissait de Murâra Ibn Ar-Rabî' Al-'Âmirî et Hilâl Ibn Umayya Al-Wâqifî. Ceux-ci étaient deux hommes pieux ayant participé à la bataille de Badr et que je tenais en haute estime.

Le Messager d'Allah ﷺ interdit aux gens de nous parler, à nous trois, si bien que les gens se mirent à nous fuir et la Terre me parut soudain étrangère. Ceci dura cinquante jours.

Mes deux compagnons restèrent enfermés chez eux, tandis que moi, plus endurci, je participais à la prière en commun et je circulais dans les marchés, même si personne ne m'adressait la parole.

Je me rendais auprès du Prophète ﷺ, où il s'asseyait après la prière, et je le saluais, me demandant si ses lèvres avaient bougé pour répondre à mon salut. Parfois, je priais près de lui, regardant furtivement dans sa direction. Il me regardait lorsque je priais mais détournait son regard de moi lorsque je me tournais vers lui. Ceci m'était insupportable.

J'escaladai un jour le mur pour me rendre chez mon cousin paternel, Abû Qatâda, que je chérissais particulièrement. Je le saluai mais il ne répondit pas. Je dis alors : "Ô Abû Qatâda ! Par le nom d'Allah ! Ne sais-tu donc pas que j'aime Allah et Son Messager ?" Il ne dit rien, je réitérai mes propos, mais il resta silencieux. Je me répétai et il dit alors : "Allah et Son Messager sont plus savants." Les larmes envahirent mes yeux et j'escaladai à nouveau le mur pour partir.

Un jour, tandis que je me trouvais dans le marché de Médine, un Nabatéen venu du Shâm pour vendre des marchandises demandait aux gens de lui indiquer où je me trouvais. Lorsqu'il me trouva, il me remit un message provenant du roi de Ghassân. Comme je savais lire, je lus la missive : "Il nous est parvenu la nouvelle selon laquelle ton compagnon te traite avec dureté. Or, Dieu ne t'a pas destiné à être humilié ou traité injustement, rejoins-nous donc nous saurons te réconforter !" La lisant, je sus qu'elle constituait une nouvelle épreuve et je la jetai dans un four pour la brûler.

Au bout de quarante jours, sur les cinquante au total, un émissaire du Prophète ﷺ vint me voir et dit : "Le Messager d'Allah ﷺ t'ordonne de t'éloigner de ton épouse." - "Dois-je la répudier ?", demandai-je. Il répondit : "Non, mais ne l'approche pas !" Mes deux compagnons reçurent le même ordre.

Je dis à mon épouse : "Retourne dans ta famille et reste avec elle jusqu'à ce qu'Allah décrète quelque chose."

Quant à Hilâl Ibn Umayya, son épouse se rendit auprès du Prophète ﷺ en disant : "Ô Messager d'Allah ! Hilâl est âgé et faible, personne ne peut l'aider, y vois-tu un quelconque inconvénient à ce que je continue à le servir ?" Il répondit : **"Non, mais qu'il ne t'approche pas !"** Elle répondit : "Par Allah, il ne désire plus rien et ne cesse de pleurer depuis cette affaire !"

Certains de mes proches me suggérèrent de demander au Prophète ﷺ la permission de reprendre ma femme, mais je répondis : "Non ! Par Allah ! Que dirait-il si je lui demandais cela alors que je suis encore un jeune homme !"

Dix jours passèrent ainsi, ce qui porta le nombre de jours durant lesquels les gens ne nous adressaient pas la parole à cinquante jours.

Au matin du cinquantième jour, tandis que j'accomplissais la prière de l'aube sur une terrasse et que je m'étais ensuite assis, me trouvant dans l'état que mentionne le Coran, j'entendis la voix d'un homme perché sur la montagne de Sal' crier de sa voix la plus forte : "Ô Ka'b Ibn Mâlik ! Réjouis-toi !"

Entendant cela, je me prosternai, comprenant que la délivrance était enfin arrivée : Allah avait accepté notre repentir. Après la prière de l'aube, le Prophète ﷺ avait en effet annoncé aux gens qu'Allah avait accueilli notre repentir. Les gens accoururent vers nous pour nous annoncer la nouvelle.

Un cavalier se dirigea vers moi, mais la voix d'un homme des Aslam qui avait escaladé une montagne fut plus rapide. Lorsque celui dont j'avais entendu la voix vint à moi, j'ôtai mes deux vêtements et les lui offris, et par Allah, ils

étaient les seuls que je possédais alors. J'en empruntai deux autres que je portai et sortis voir le Messager d'Allah ﷺ.

En chemin, les gens qui me croisaient me félicitaient. Lorsque j'arrivai à la mosquée, je vis le Messager d'Allah ﷺ assis et entouré de gens. Talha Ibn 'Ubaydillâh se leva, vint vers moi, me salua et me félicita. Par Allah, il fut le seul parmi les Partisans à se lever.

Je saluai alors le Prophète ﷺ, son visage respirait la joie, et il me dit : **"Réjouis-toi du meilleur jour qui te soit arrivé depuis que ta mère t'a mis au monde !"** Je demandai : "Ô Messager d'Allah ! La nouvelle émane-t-elle de toi ou d'Allah ?" Il répondit : **"Non, cela vient plutôt d'Allah !"**

Lorsque le Prophète ﷺ était heureux, son visage brillait comme la Lune. Je m'assis alors devant lui et dis : "Ô Messager d'Allah ! Je me repens et offre tous mes biens en aumône, pour Allah et Son Messager." Il répondit : **"Garde une partie de tes biens, cela t'est préférable."** Je dis : "Je garderai ma part du butin de Khaybar. Ô Messager d'Allah ! La véracité m'a sauvé : comme preuve de mon repentir, je ne dirai désormais plus que la vérité, tant que je serai en vie !"

Depuis que j'ai prononcé ces paroles, je ne connais pas de musulman qui fut autant récompensé que moi pour avoir dit la vérité. Et depuis cela et jusqu'à aujourd'hui, je n'ai jamais songé à mentir, et j'espère qu'Allah m'en préservera jusqu'à ma mort.

Allah révéla alors ce verset : ﴿ **Allah a accueilli le repentir du Prophète, des Emigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les cœurs d'un groupe d'entre eux étaient sur le point de dévier. Puis Il accueillit leur repentir, car Il est Compatissant et Très-Miséricordieux à leur égard. Et [Il accueillit le repentir] des trois qui étaient restés à l'arrière si bien que, toute vaste qu'elle fût, la Terre leur paraissait exiguë, ils se sentaient à l'étroit dans leur propre personne et ils surent qu'il n'y avait d'autre refuge contre Allah qu'auprès de Lui-même. Puis Il agréa leur repentir pour qu'ils reviennent [à Lui], car Allah est l'Accueillant au repentir, le Très-Miséricordieux. Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques.** ﴾

Par Allah ! En dehors de la guidée vers l'islam, il n'y a pas de grâce dont Allah m'a comblé qui équivaut à ma sincérité ce jour-là face au Prophète ﷺ. Si j'avais menti, j'aurais connu ma perte, comme l'ont connue ceux qui avaient menti.

Allah dit :

﴿ سَيَحْلِفُونَ بِاللَّهِ لَكُمْ إِذَا انقَلَبْتُمْ إِلَيْهِمْ لِتُعْرِضُوا عَنْهُمْ فَأَعْرِضُوا عَنْهُمْ إِنَّهُمْ رِجْسٌ وَمَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ جَزَاءً بِمَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴿٩٥﴾ يَحْلِفُونَ لَكُمْ لِتَرْضَوْا عَنْهُمْ فَإِن تَرْضَوْا عَنْهُمْ فَإِنَّ اللَّهَ لَا يَرْضَىٰ عَنِ الْقَوْمِ الْفَاسِقِينَ ﴿٩٦﴾ ﴾

﴿ **Ils vous feront des serments par Allah, quand vous êtes de retour vers eux, afin que vous passiez [sur leur tort]. Détournez-vous d'eux. Ils sont une souillure et leur refuge est l'Enfer, en rétribution de ce qu'ils acquéraient. Ils vous font des serments pour se faire agréer de vous, même si vous les agréez, Allah n'agrée pas les gens pervers.** ﴾ [1419]

Notre cas fut laissé en attente. Ceux qui avaient fourni des excuses virent celles-ci acceptées par le Prophète ﷺ qui accepta leur allégeance et invoqua Allah en leur faveur. Quant à nous, il laissa notre cas en attente jusqu'à ce qu'Allah juge, voilà pourquoi Allah dit : ﴿ **Et [Il accueillit le repentir] des trois dont le cas avait été laissé en suspens.** ﴾ Cela ne veut pas dire que nous sommes restés à l'arrière, faisant défaut au Prophète ﷺ à Tabûk, mais que le Prophète ﷺ avait laissé notre cas en attente, contrairement à celui de ceux qui lui avaient présenté des excuses. »[1420]

Allah nous ordonne d'être sincères (V119)

﴿ **Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques.** ﴾ Ces trois compagnons se soumirent à la volonté divine et patientèrent durant ces cinquante jours pendant lesquels la Terre leur parut si étroite. Cette période leur servit d'expiation et Allah finit par leur pardonner, grâce à leur sincérité envers le Prophète ﷺ en admettant qu'en effet, ils s'étaient rendus coupables de défection sans raison valable. C'est pourquoi Allah nous exhorte ici à toujours dire la vérité, afin qu'Allah nous compte parmi les véridiques et nous préserve de la perte.

Selon 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : « **Vous devez être sincères, car la sincérité mène à la piété et la piété mène au Paradis. L'homme ne cesse de dire la vérité et de s'efforcer à être sincère jusqu'à être inscrit auprès d'Allah comme un véridique. Et prenez garde au mensonge, car le mensonge mène au vice et le vice mène à l'Enfer. L'homme ne cesse de**

[1419] S9 V95-96.

[1420] Aḥmad (3/456), *Fatḥ Al-Bârî* (8/193), Muslim (4/2121). Une exégèse similaire est rapportée de nombreux prédécesseurs. Voir Aṭ-Ṭabarî (14/544).

mentir et de persister dans le mensonge jusqu'à être inscrit auprès d'Allah comme un menteur. »[1421]

﴿ مَا كَانَ لِأَهْلِ ٱلْمَدِينَةِ وَمَنْ حَوْلَهُم مِّنَ ٱلْأَعْرَابِ أَن يَتَخَلَّفُوا۟ عَن رَّسُولِ ٱللَّهِ وَلَا يَرْغَبُوا۟ بِأَنفُسِهِمْ عَن نَّفْسِهِۦ ۚ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ لَا يُصِيبُهُمْ ظَمَأٌ وَلَا نَصَبٌ وَلَا مَخْمَصَةٌ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ وَلَا يَطَـُٔونَ مَوْطِئًا يَغِيظُ ٱلْكُفَّارَ وَلَا يَنَالُونَ مِنْ عَدُوٍّ نَّيْلًا إِلَّا كُتِبَ لَهُم بِهِۦ عَمَلٌ صَٰلِحٌ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ أَجْرَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿١٢٠﴾ ﴾

﴿ (120). Il n'appartient pas aux habitants de Médine, ni aux bédouins qui sont autour d'eux, d'abandonner le Messager d'Allah, ni de préférer leur propre vie à la sienne. Car ils n'éprouveront ni soif, ni fatigue, ni faim dans le sentier d'Allah, ils ne fouleront aucune terre en provoquant la colère des infidèles, et n'obtiendront aucun avantage sur un ennemi, sans qu'il ne leur soit écrit pour cela une bonne action. En vérité Allah ne laisse pas perdre la récompense des bienfaiteurs. ﴾

La récompense de ceux qui partent en expédition militaire (V120)

Allah blâme ici ceux qui n'ont pas participé à l'expédition de Tabûk avec le Prophète ﷺ, parmi les Médinois et les bédouins ; ils ont fait passer leur confort avant l'assistance due au Prophète ﷺ, se privant eux-mêmes d'une immense récompense.

﴿ **Car ils n'éprouveront ni soif, ni fatigue, ni faim dans le sentier d'Allah, ils ne fouleront aucune terre en provoquant la colère des infidèles, et n'obtiendront aucun avantage sur un ennemi, sans qu'il ne leur soit écrit pour cela une bonne action** ﴾, et donc une récompense. ﴿ **En vérité Allah ne laisse pas perdre la récompense des bienfaiteurs.** ﴾[1422]

﴿ وَلَا يُنفِقُونَ نَفَقَةً صَغِيرَةً وَلَا كَبِيرَةً وَلَا يَقْطَعُونَ وَادِيًا إِلَّا كُتِبَ لَهُمْ لِيَجْزِيَهُمُ ٱللَّهُ أَحْسَنَ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٢١﴾ ﴾

[1421] Ahmad (1/384), *Fath Al-Bârî* (10/523), Muslim (4/2012).

[1422] Ce verset est similaire au verset 30 de la sourate 18.

﴿ (121). Ils ne supporteront aucune dépense, minime ou importante, et ne traverseront aucune vallée, sans que (cela) ne soit inscrit à leur actif, afin qu'Allah les récompense pour le meilleur de ce qu'ils faisaient. ﴾

﴿ **Ils** ﴾, c'est-à-dire ceux qui combattent dans la voie d'Allah.

'Uthmân Ibn 'Affân dépensa beaucoup de ses biens pour cette expédition. On rapporta qu'il offrit mille pièces d'or au Prophète ﷺ pour l'équipement des combattants. Celui-ci dit à ce propos, regardant les pièces : **« Ce qu'Ibn 'Affân fera après ce jour ne lui nuira point ! »**[1423]

Qatâda commenta ce verset en disant qu'à mesure que les combattants s'éloignent de leurs foyers, ils se rapprochent d'Allah.[1424]

﴿ ۞ وَمَا كَانَ ٱلْمُؤْمِنُونَ لِيَنفِرُوا۟ كَآفَّةً ۚ فَلَوْلَا نَفَرَ مِن كُلِّ فِرْقَةٍ مِّنْهُمْ طَآئِفَةٌ لِّيَتَفَقَّهُوا۟ فِى ٱلدِّينِ وَلِيُنذِرُوا۟ قَوْمَهُمْ إِذَا رَجَعُوٓا۟ إِلَيْهِمْ لَعَلَّهُمْ يَحْذَرُونَ ﴿١٢٢﴾ ﴾

﴿ (122). Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi quelques hommes de chaque clan ne viendraient-ils pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir, à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde ? ﴾

D'après certains prédécesseurs, il incombait à chaque musulman de sortir avec le Prophète ﷺ chaque fois que celui-ci partait en expédition, d'après la parole d'Allah :

﴿ ٱنفِرُوا۟ خِفَافًا وَثِقَالًا وَجَٰهِدُوا۟ ﴾

﴿ **Légers ou lourds, lancez-vous au combat** ﴾ [1425], puis ceci fut abrogé par le verset que nous étudions.

D'après d'autres, Allah précise ici que, par la sortie en expédition de tous les clans, Il entend une partie des membres de chaque tribu. Ainsi, ceux qui accompagnent le Prophète ﷺ s'instruisent et profitent des révélations qui lui sont faites pour ensuite les transmettre aux autres membres de leur peuple après leur retour. Après sa mort ﷺ, de chaque tribu serait mobilisé un groupe de croyants, soit pour combattre l'ennemi, soit pour s'instruire dans la religion.

[1423] Aḥmad (5/63).
[1424] Aṭ-Ṭabarî (14/565).
[1425] S9 V41.

﴿ **Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ explique quant à lui qu'il ne convient pas que tous les croyants partent en expédition, laissant le Prophète ﷺ seul.

﴿ **Pourquoi quelques hommes de chaque clan ne viendraient-ils pas s'instruire dans la religion pour pouvoir, à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde ?** ﴾ Ainsi, lors des expéditions militaires auxquelles le Prophète ﷺ ne participait pas, il convenait qu'un groupe de croyants reste à Médine avec lui afin d'enseigner les révélations qui lui sont faites durant l'expédition aux combattants lorsqu'ils seront de retour. Puis, lors de la prochaine expédition, les combattants seront remplacés par un autre groupe de combattants.[1426]

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ قَٰتِلُواْ ٱلَّذِينَ يَلُونَكُم مِّنَ ٱلۡكُفَّارِ وَلۡيَجِدُواْ فِيكُمۡ غِلۡظَةٗۚ وَٱعۡلَمُوٓاْ أَنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلۡمُتَّقِينَ ١٢٣ ﴾

﴿ (123). Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. ﴾

Il faut combattre les mécréants les plus proches de nous en premier (V123)

Allah ordonne aux croyants de combattre les mécréants qui se trouvent géographiquement les plus près des terres d'islam avant d'attaquer les autres. C'est ainsi que procéda le Prophète ﷺ en combattant d'abord les polythéistes de la péninsule Arabique.

Il n'attaqua ensuite les gens du Livre qu'une fois qu'Allah lui eut accordé la victoire à La Mecque et qu'il eut conquis à l'islam Médine, Tâ'if, les villes du Yémen et d'Al-Yamâma, de Hajar, Khaybar, Hadramawt et des régions de l'Arabie et que les tribus arabes eurent embrassé l'islam. Il se prépara à attaquer les Byzantins, qui étaient les plus proches géographiquement parlant et les plus disposés à accepter l'islam de par leur religion, le christianisme. Cependant, ayant atteint Tabûk, en l'an 9 de l'hégire, il dut faire demi-tour à cause de la sécheresse et de la difficulté.

En l'an 10, le Prophète ﷺ accomplit le pèlerinage d'adieu et mourut, quatre-vingt-un jours après. Son ami et successeur, Abû Bakr As-Siddîq, poursuivit la mission du Prophète ﷺ et par lui, Allah consolida Sa religion. Il ramena les

[1426] At-Tabarî (14/567).

égarés à la foi, força les apostats à rejoindre l'islam, fit imposer l'aumône légale à ceux qui refusaient de la verser et exposa la vérité aux gens.

Abû Bakr se lança à l'assaut des Perses, qui adoraient le feu, et des Byzantins, qui adoraient la croix. Allah lui permit de les vaincre, et les musulmans s'emparèrent de leurs trésors, qui furent dépensés dans la voie d'Allah, comme l'avait annoncé le Prophète ﷺ.

La mission prophétique fut ensuite poursuivie par celui qu'Abû Bakr avait choisi pour lui succéder, le « Farûq », celui qui revient à Allah, le martyr du Miḥrâb[1427], Abû Ḥafs, 'Umar Ibn Al-Khattâb ﷺ. Il humilia les mécréants, il conquit les royaumes d'Orient et d'Occident, partageant ainsi les trésors de la Terre entre les musulmans.

Après sa mort, les croyants se mirent d'accord pour choisir 'Uthmân afin de lui succéder. Durant son califat, il put conquérir d'autres régions du monde et la parole d'Allah prévalut à l'est et à l'ouest.

﴿ **Et qu'ils trouvent de la dureté en vous** ﴾, que les mécréants voient que vous êtes de rudes combattants, et certes le croyant est celui qui est doux avec ses frères musulmans, et durs avec ses ennemis mécréants, comme le dit Allah :

﴿ فَسَوْفَ يَأْتِي ٱللَّهُ بِقَوْمٍ يُحِبُّهُمْ وَيُحِبُّونَهُۥٓ أَذِلَّةٍ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ أَعِزَّةٍ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴾

﴿ (…) **Allah fera venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, humble envers les croyants et fier et puissant envers les mécréants** (…). ﴾ [1428]

﴿ مُّحَمَّدٌ رَّسُولُ ٱللَّهِ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ أَشِدَّآءُ عَلَى ٱلْكُفَّارِ رُحَمَآءُ بَيْنَهُمْ ﴾

﴿ **Muḥammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux.** (…) ﴾ [1429]

﴿ **Et sachez qu'Allah est avec les pieux.** ﴾ Combattez les mécréants, placez votre confiance en Allah, et sachez qu'Allah vous soutient tant que vous Le craignez et Lui obéissez. En effet, on voit à travers l'histoire que les trois premières générations de musulmans, qui étaient les plus attachées à l'islam, ont pu conquérir de nombreuses régions et vaincre de nombreux ennemis.

Par la suite, tandis que les musulmans commençaient à se diviser, s'opposant les uns aux autres et suivant leurs passions, leurs ennemis se rapprochèrent de leurs frontières et convoitèrent leurs territoires. C'est ainsi que les mécréants

---

[1427] Il fut assassiné alors qu'il dirigeait la prière en commun.

[1428] S5 V54.

[1429] S48 V29. Voir aussi S9 V73.

purent reprendre une grande partie des terres jadis conquises par les musulmans. Ainsi, chaque fois qu'un souverain musulman faisait preuve de piété et s'en remettait à Allah, Celui-ci lui permettait de reprendre le contrôle sur certains territoires. C'est Allah qu'il faut implorer et c'est en Lui qu'il faut placer notre confiance !

﴿ وَإِذَا مَآ أُنزِلَتْ سُورَةٌ فَمِنْهُم مَّن يَقُولُ أَيُّكُمْ زَادَتْهُ هَٰذِهِۦٓ إِيمَٰنًا ۚ فَأَمَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ فَزَادَتْهُمْ إِيمَٰنًا وَهُمْ يَسْتَبْشِرُونَ ﴿١٢٤﴾ وَأَمَّا ٱلَّذِينَ فِى قُلُوبِهِم مَّرَضٌ فَزَادَتْهُمْ رِجْسًا إِلَىٰ رِجْسِهِمْ وَمَاتُوا۟ وَهُمْ كَٰفِرُونَ ﴿١٢٥﴾ ﴾

﴿ (124). Et quand une sourate est révélée, il en est parmi eux qui disent : « Duquel d'entre vous celle-ci a-t-elle fait augmenter la foi ? » Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent. (125). Mais quant à ceux dont les cœurs sont malades, elle ajoute une souillure à leur souillure, et ils meurent dans la mécréance. ﴾

La foi des croyants augmente tandis que les hypocrites s'enfoncent dans leur doute (V124-125)

﴿ **Et quand une sourate est révélée, il en est parmi eux** ﴾, c'est-à-dire les hypocrites, ﴿ **qui disent : « Duquel d'entre vous celle-ci a-t-elle fait augmenter la foi ? »** ﴾ Ils s'interrogent ainsi les uns les autres.

﴿ **Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent.** ﴾ Ce verset est l'une des preuves les plus probantes que la foi augmente et diminue. De nombreux savants affirment qu'il y a consensus à ce sujet.

﴿ **Mais quant à ceux dont les cœurs sont malades, elle ajoute une souillure à leur souillure** ﴾, c'est-à-dire elle ne fait qu'augmenter leur doute.

Allah dit ailleurs :

﴿ وَنُنَزِّلُ مِنَ ٱلْقُرْءَانِ مَا هُوَ شِفَآءٌ وَرَحْمَةٌ لِّلْمُؤْمِنِينَ ۙ وَلَا يَزِيدُ ٱلظَّٰلِمِينَ إِلَّا خَسَارًا ﴿٨٢﴾ ﴾

﴿ **Nous révélons du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perdition des injustes.** ﴾ [1430]

﴿ **Et ils meurent dans la mécréance.** ﴾ Tel est le triste sort des mécréants : ce qui est fait pour guider les cœurs ne fait que les enfoncer plus encore dans l'égarement.

[1430] S17 V82, voir aussi, au sujet de l'éloignement des mécréants : S41 V44.

﴿ أَوَلَا يَرَوْنَ أَنَّهُمْ يُفْتَنُونَ فِي كُلِّ عَامٍ مَّرَّةً أَوْ مَرَّتَيْنِ ثُمَّ لَا يَتُوبُونَ وَلَا هُمْ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٢٦﴾ وَإِذَا مَا أُنزِلَتْ سُورَةٌ نَّظَرَ بَعْضُهُمْ إِلَىٰ بَعْضٍ هَلْ يَرَاكُم مِّنْ أَحَدٍ ثُمَّ انصَرَفُوا ۚ صَرَفَ اللَّهُ قُلُوبَهُم بِأَنَّهُمْ قَوْمٌ لَّا يَفْقَهُونَ ﴿١٢٧﴾ ﴾

﴿ (126). Ne voient-ils pas que chaque année on les éprouve une ou deux fois ? Malgré cela, ils ne se repentent, ni ne se souviennent. (127). Et quand une sourate est révélée, ils se regardent les uns les autres en disant : « Quelqu'un vous voit-il ? » Puis ils se détournent. Qu'Allah détourne leurs cœurs, puisque ce sont des gens qui ne comprennent rien. ﴾

Les épreuves des hypocrites (V126-127)

﴿ Ne voient-ils pas que chaque année on les éprouve une ou deux fois ? Malgré cela, ils ne se repentent, ni ne se souviennent. ﴾ Ne voient-ils pas qu'on les met à l'épreuve ? Mujâhid explique qu'ils sont éprouvés par la faim et la disette. Pourtant ils ne se repentent pas pour autant ni ne réfléchissent à la vie future.[1431]

﴿ Et quand une sourate est révélée, ils se regardent les uns les autres en disant : « Quelqu'un vous voit-il ? » Puis ils se détournent. Qu'Allah détourne leurs cœurs, puisque ce sont des gens qui ne comprennent rien. ﴾ Lorsqu'une sourate est révélée, les hypocrites se regardent les uns les autres, scrutant leur droite et leur gauche et se détournent de la vérité.

Telle est l'habitude des hypocrites ; ils ne comprennent pas la vérité et la fuient, ils sont tels qu'Allah les a décrits lorsqu'Il dit :

﴿ فَمَا لَهُمْ عَنِ التَّذْكِرَةِ مُعْرِضِينَ ﴿٤٩﴾ كَأَنَّهُمْ حُمُرٌ مُّسْتَنفِرَةٌ ﴿٥٠﴾ فَرَّتْ مِن قَسْوَرَةٍ ﴿٥١﴾ ﴾

﴿ Qu'ont-ils à se détourner du Rappel ? Ils sont comme des onagres épouvantés, s'enfuyant devant un lion. ﴾[1432]

﴿ Qu'Allah détourne leurs cœurs, puisque ce sont des gens qui ne comprennent rien. ﴾ En effet :

﴿ فَلَمَّا زَاغُوا أَزَاغَ اللَّهُ قُلُوبَهُمْ ۚ وَاللَّهُ لَا يَهْدِي الْقَوْمَ الْفَاسِقِينَ ﴿٥﴾ ﴾

[1431] At-Tabarî (14/580).

[1432] S74 V49-51. Voir aussi S70 V36-37.

﴿ (...) Puis quand ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs, car Allah ne guide pas les gens pervers. ﴾ [1433]

Ce sont certes des gens qui ne comprennent pas ni ne saisissent les paroles d'Allah, pas plus qu'ils ne cherchent à les comprendre, préférant s'en détourner et c'est ce qui cause leur égarement.

﴿ لَقَدْ جَآءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُم بِٱلْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٨﴾ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَقُلْ حَسْبِىَ ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ ۖ وَهُوَ رَبُّ ٱلْعَرْشِ ٱلْعَظِيمِ ﴿١٢٩﴾ ﴾

﴿ (128). Certes, un Messager pris parmi vous est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. (129). Alors, s'ils se détournent, dis : « Allah me suffit. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. En Lui je place ma confiance et Il est le Seigneur du Trône sublime. » ﴾

L'envoi du Prophète ﷺ aux hommes est une grâce du Seigneur (V128-129)

﴿ Certes, un Messager pris parmi vous ﴾, issu de votre peuple, parlant votre langue, **﴿ est venu à vous. ﴾**

Telle avait d'ailleurs été l'invocation du Prophète Ibrâhîm :

﴿ رَبَّنَا وَٱبْعَثْ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِكَ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَيُزَكِّيهِمْ ۚ إِنَّكَ أَنتَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١٢٩﴾ ﴾

﴿ Notre Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme Messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la sagesse, et les purifier, car c'est Toi certes le Puissant, le Sage ! ﴾ [1434]

Cet envoi d'un Messager pris parmi eux est une grâce de la part d'Allah :

[1433] S61 V5
[1434] S2 V129.

﴿ لَقَدْ مَنَّ ٱللَّهُ عَلَى ٱلْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْ أَنفُسِهِمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلُ لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿١٦٤﴾ ﴾

﴿ **Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a suscité parmi eux un Messager, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement manifeste.** ﴾ [1435]

Ainsi, Ja'far Ibn Abî Tâlib ﷺ, s'adressant au Négus, roi d'Abyssinie, et Al-Mughira Ibn Shu'ba, s'adressant au roi des Perses, dirent : « Allah a envoyé un Messager, issu de nous, dont nous connaissons la lignée, les qualités, la véracité et l'honnêteté. (...) »[1436]

﴿ **Auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez** ﴾, il est touché par les difficultés ou le mal pouvant toucher sa communauté. Les lois de sa religion sont faciles à mettre en pratique, elles tendent à faciliter aux croyants. Le Prophète ﷺ a d'ailleurs dit : « **Cette religion est une facilité.** »[1437]

﴿ **Qui est plein de sollicitude pour vous** ﴾, il souhaite votre guidée, il veut pour vous le bien ici-bas et dans l'au-delà.

﴿ **Qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.** ﴾ Allah dit aussi :

﴿ وَٱخْفِضْ جَنَاحَكَ لِمَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٢١٥﴾ فَإِنْ عَصَوْكَ فَقُلْ إِنِّى بَرِىٓءٌ مِّمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٢١٦﴾ وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱلْعَزِيزِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٢١٧﴾ ﴾

﴿ **Et abaisse ton aile (sois bienveillant) pour les croyants qui te suivent. Mais s'ils te désobéissent, dis-leur : « Moi, je désavoue ce que vous faites. » Et place ta confiance dans le Tout-Puissant, le Très-Miséricordieux.** ﴾ [1438]

C'est le même ordre qu'adresse ici Allah à Son Messager : ﴿ **Alors, s'ils se détournent, dis : « Allah me suffit. Il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui. En Lui je place ma confiance et Il est le Seigneur du Trône sublime. »** ﴾

Allah est le Créateur et le Maître de toute chose, Seigneur du Trône immense, Trône qui se trouve au-dessus de tous les autres éléments de la création, cieux et Terre.

[1435] S3 V164.

[1436] Ahmad (1/202, 5/291).

[1437] *Fath Al-Bârî* (1/116).

[1438] S26 V215-217.

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte, d'après Ubayy Ibn Ka'b, que les versets : ﴿ **En vérité, un Messager pris parmi vous...** ﴾ et suivants furent les derniers du Coran à avoir été révélés.

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate At-Tawba, louange à Allah !